

ECOLE MATERNELLE HENRI BOSCO

Chemin du Pouchon

13111 COUDOUX

04 42 52 02 55

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 23 OCTOBRE 2007

Personnes présentes:

Représentant de la municipalité

Mme DAVID, adjointe à la vie sociale.

Parents élus

Mme BRIOIST
Mme CHANDELIER
Mme DILLY
Mme DUPREZ
Mme HILDEBRANDT
Mme LEVANTI
Mme RAJON

Enseignants

Mme BALZANO (directrice)
Mme DEBES
Mme DOTTI
Mme GRAF
Mme LOPEZ
Melle PAOLI
Mme SACHET

ATSEMs

Mme ALEXANDRE
Mme CADET
Melle FERAUD
Mme PALAZZO
Mme VENTURI
Mme TEISSIER

DDEN

Mme MARCHETTO

La directrice annonce les résultats des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2007/2008. On note une bonne participation avec 63,9 % de votants. 4 sièges sont obtenus par la FCPE. 2 sièges sont obtenus par la PEEP.

Mme David souligne que, compte tenu des élections municipales en mars 2008, le budget préparé par la municipalité actuelle sera voté par la nouvelle équipe municipale. Elle transmettra donc les demandes sans engagement personnel. De plus elle s'est, dès à présent, désengagée de tout ce qui concerne la restauration scolaire.

1. Le règlement intérieur de l'école.

Il est voté et accepté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole. Il sera collé dans le cahier de vie de chaque enfant. Il doit être lu et visé par les parents.

2. Point sur la rentrée 2007

- Fermeture de la 7^{ème} classe en maternelle au profit de l'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire. Cela a permis de rééquilibrer les effectifs en tenant compte de la disponibilité actuelle des locaux. Cela a entraîné quelques modifications dans l'organisation de la semaine de rentrée. La directrice tient à rappeler que tout a été fait par les divers partenaires (Ecole, Inspection de l'Education Nationale, Mairie) afin de réaliser au mieux ces modifications, en tenant compte du calendrier des diverses opérations de préparation de la rentrée.

Il est rappelé que la création de nouveaux locaux n'est pas le seul facteur déterminant dans l'ouverture d'une classe. Le premier facteur restrictif concerne les effectifs de l'école (En maternelle, la moyenne pour la création d'une classe se situe près de 32 élèves). L'effectif actuel de l'école est de 161 enfants pour 6 classes.

Le nombre d'Atsems dans l'école a été maintenu à 6. Mme Chaillan, titulaire du poste, est remplacée par Mme Teissier pour la durée de son absence. Le fonctionnement en présence d'une ATSEM par classe est très bénéfique pour l'hygiène et le soin aux enfants et nous remercions la mairie pour ce choix.

- Nouvelle disposition : le passage à la semaine à 4 jours. La directrice rappelle la nécessité de respecter le calendrier établi. De plus elle rappelle que toute absence supérieure à 48h doit faire l'objet d'une justification.
- Maintien des deux récréations successives, à la fois le matin et l'après-midi, pour plus de sécurité et de confort pour les élèves. A chaque récréation trois enseignantes surveillent la cour et une Atsem est en poste dans les sanitaires.
- Pendant les récréations, les élèves utilisent des gobelets lavables qui, après utilisation, sont déposés dans des bacs et lavés à plusieurs reprises dans la journée par les Atsems. Compte tenu des températures de notre région, le nombre de verres utilisés dans une journée est très important. La directrice renouvelle sa demande de lave-vaisselle (type professionnel avec des lavages très courts). Cela permettra également de répondre aux besoins dans des moments particuliers comme la semaine du goût.
Cette demande a déjà été faite lors du Conseil d'Ecole de septembre 2006.
- Suivant l'occupation des Atsems dans les dortoirs et selon la rotation de leur pause, en début d'après-midi, les enseignantes des moyennes et grandes sections se retrouvent parfois seules avec leurs élèves. Dans ce cas du papier est à disposition dans les classes pour le passage aux toilettes.
- Une entrée à 15h précises permet aux élèves de petite et moyenne sections, qui feraient la sieste à la maison, de participer aux activités de l'après-midi. 55 places sont disponibles aux dortoirs. Elles sont réservées en priorité aux élèves de PS. Les élèves de moyenne section sont couchés, si besoin, en fonction des places disponibles.
- Dans le cadre à l'éducation à la citoyenneté, les élèves sont sensibilisés au tri sélectif. Des sorties aux containers du village seront organisées dans chaque classe. Un appel aux parents volontaires sera ensuite lancé pour poursuivre cette action.
- La directrice rappelle aux parents que des fiches du registre d'hygiène et sécurité sont à disposition à l'entrée de l'école. Ces fiches sont destinées à tous les usagers de l'école pour noter tout dysfonctionnement pouvant générer un danger.

3. Point sur les travaux et le registre d'hygiène et sécurité.

Pendant les grandes vacances de nombreux travaux ont été réalisés à l'école maternelle. L'équipe remercie la mairie et les services municipaux impliqués dans ces rénovations.

- Afin de raccorder l'école maternelle au futur bâtiment du Pôle Enfance, le couloir a été modifié entraînant la rénovation des peintures des dortoirs et de la classe N°6.
- Des armoires ont été remplacées. Le délai de livraison a entraîné quelques encombrements momentanés du couloir et de la salle d'accueil. L'école s'en excuse.

- Les auvents extérieurs ont été réparés et vernis.
- Une grille de protection a été posée entre les deux cours (cour du haut et du bas).
- La cour du bas a été entièrement aménagée avec du gazon synthétique, beaucoup plus hygiénique que le revêtement précédent. Une aire de jeux est en cours d'installation.
- Suivant le projet de l'école, les espaces de plantation ont été remblayés de terre, les arbustes taillés et un arrosage installé.
- Le filet de protection des cabanes en bois a été changé.

Il reste toutefois quelques travaux à réaliser :

- Comme prévu lors du Conseil d'Ecole de février 2007, le local à vélos doit être reconstruit. Il servirait également à entreposer tout le matériel sportif très encombrant dans l'école. Ce point devient une priorité de l'école.
- Sur les terrasses des classes quelques carreaux, dont certains ont été endommagés lors des travaux de cet été, sont à changer.
- Les panneaux d'affichage extérieurs sont à renommer suivant l'arrivée de la nouvelle fédération de parents d'élèves. La directrice renouvelle sa demande d'un panneau avec grille de protection (Demande faite au CE de février 2007). Un parent élu propose de mettre en place un panneau spécifique pour les affichages, autres que scolaires, répondant aux besoins de la population.
- Les parents rappellent la nécessité de revoir l'écoulement de la fontaine du stade sur la chaussée, qui devient alors très glissante. D'après le CE de février ce problème devait être réglé en 2007. Les parents s'adresseront par courrier directement à M. Le Maire.
- L'école s'équipe en mobilier récent pour la bibliothèque de l'école. Elle souhaite, afin de parfaire sa rénovation, que les peintures soient refaites.

Le projet du Pôle Enfance.

Mme David ne peut avancer de date pour la livraison.

La directrice rappelle que, lors de l'établissement du projet, une partie du bâtiment était destinée à l'agrandissement de l'école maternelle. En effet l'école maternelle manque de place pour les diverses interventions (Réseau d'aide, Musique, Bibliothèque, Médecins) mais également pour l'organisation des activités sportives qui doivent être quotidiennes pour les élèves de maternelle. Elle espère donc que, malgré le passage à 6 classes, les espaces prévus pour la maternelle seront maintenus.

Mme David pense, qu'une réunion de concertation, organisée par la nouvelle équipe municipale, en présence des écoles, sera programmée afin de définir les besoins en terme de locaux, mobiliers et équipements.

4. Cantine et périscolaire (questions des parents d'élèves élus)

- Les parents souhaitent que la réunion de prérentrée, organisée par la municipalité, soit prévue fin août et programmée vers 18h afin de mobiliser le plus de parents possible. Mme David rappelle que l'organisation tardive de cette année a été liée à l'arrivée de la nouvelle directrice de l'école élémentaire. Les parents devront prendre contact avec la nouvelle équipe municipale, fin juin, afin de redéfinir les modalités de cette action.
- Les Atsems répondent aux questions des parents d'élèves concernant les horaires en cantine. Les élèves quittent la maternelle par la sortie de l'école élémentaire à 11h30. En moyenne 90 enfants déjeunent chaque jour. L'arrivée en cantine se fait entre 11h35 et 11h40. A 12h10 les élèves doivent quitter le lieu pour le service suivant. Le personnel en cantine sert et dessert. Les 6 Atsems sont aux tables des enfants pour aider lors du repas. Cet encadrement leur paraît suffisant. Elles remarquent toutefois que l'hiver, quand les enfants sont plus habillés, le temps du repas est plus réduit. Elles demandent aux parents, qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école élémentaire, de ne pas encombrer le passage afin de ne pas retarder le convoi de la maternelle.

Cette situation est bien sûr provisoire et liée aux travaux du bâtiment du Pôle Enfance. En attendant il est proposé que le policier municipal, actuellement devant l'école maternelle, soit mis en renfort pour la sortie au moment de la cantine, du côté de l'école élémentaire. La directrice rappelle également aux parents qu'ils doivent, au moment des sorties à 11h30 et 16h30, veiller sur leurs enfants. Grimper sur la structure de jeux dans la salle d'accueil est formellement interdit. De même certains enfants se précipitent à l'extérieur de l'école, ce qui peut être très dangereux.

- Les Atsems expliquent le déroulement de la garderie lorsque le temps ne permet pas d'être à l'extérieur. Divers jeux sont proposés ainsi que des activités de coloriage. Chaque enfant est libre de choisir une activité ou pas selon son désir. Des films adaptés aux enfants sont proposés. Le lecteur DVD, actuellement en panne, doit être changé par la mairie. Un budget est alloué chaque année pour le fonctionnement de la garderie. En moyenne 35 à 40 enfants la fréquentent chaque soir. 2 Atsems les encadrent. Les parents pouvant récupérer leurs enfants à tout moment ce nombre diminue assez rapidement. Il est impératif de respecter l'heure de fermeture (18h20).

Une visite en cantine par des parents d'élèves a pu être réalisée en septembre. Il a été noté un fonctionnement correct de l'ensemble du service. Les parents souhaitant renouveler cette visite chaque trimestre en feront la demande à M. Le Maire.

5. Les projets de l'école.

Le projet d'école est prolongé pour une année et diverses actions seront reconduites.

- L'aménagement du jardin de l'école avec un travail axé sur les plantations.
- Poursuite des cycles de jeux de société.
- Un nouveau projet musique avec l'intervenante, Mme Kling-Slimi, dont l'objectif principal est la mise en scène sonore d'une histoire choisie ou élaborée par les élèves.
- La poursuite de l'activité « vélo » à l'école et un échange possible, sur la base de cette activité, avec les enfants de l'IME des Parons. Cet échange, initié l'an dernier, est en cours de discussion avec l'association des parents d'élèves PEEP.
- Le projet d'une classe de découverte pour les élèves de grande section (60 enfants concernés). Situé à Moulès, le centre d'accueil propose tout un travail autour du poney, mais également de nombreuses activités de découverte du site. Le projet est en cours d'élaboration. L'école recherche divers financements pour réduire la part des familles. Une demande a été déposée auprès des services de l'IA. M. Le Maire de Coudoux, très favorable à ce type de projet, soumettra une participation municipale dans la préparation du prochain budget. L'école, par la fabrication de petits objets, de confiture, qu'elle souhaite mettre à la vente, contribuera aussi au financement. La vente ne pouvant être assurée par les élèves, il est demandé aux associations de parents d'élèves de faire des propositions sur leur aide possible. Une réunion sera programmée pour la mise au point des diverses actions.

6. Les festivités à l'école maternelle.

- La semaine du goût, très suivie à l'école, dont le thème cette année était les régions de France. Ce fut l'occasion pour les élèves de goûter diverses spécialités mais aussi de découvrir ces régions, leurs traditions, leur folklore.
- La venue de la troupe « Mine de Rien » le vendredi 23 Novembre pour la présentation de leur spectacle d'ombres chinoises « BABA YAGA ».
- Toutes les festivités autour de Noël qui restent, bien entendu, des surprises.

Levée de la séance 20h45.

La directrice remercie tous les participants à ce premier Conseil d'Ecole de l'année.

La municipalité

Les parents élus

La directrice